



FORMATION A LA GESTION DES OPERATIONS LIEES AU TRANSPORT MULTIMODAL DE MARCHANDISES DANGEREUSES (ADR, IMDG, OACI-IATA)

Durée : modulable entre 16 et 24 h en fonction des objectifs.

Pour qui ? : Tout salarié d'entreprise dont l'activité comporte : des opérations de remplissage, d'emballage, de chargement, d'expédition de marchandises dangereuses par route, voies maritimes et aérienne.

Rappel : cette formation ne permet pas d'obtenir l'accréditation IATA.

Objectifs :

- Connaissance des rôles, responsabilités et obligations des différents intervenants
- Connaissance spécifique des prescriptions applicables au poste de travail
- Connaissance générale des prescriptions réglementaires relatives aux cosmétiques (classement, conditionnement, expédition)
- Connaissance des risques et dangers des marchandises dangereuses

Programme :

L'IDENTIFICATION DES DANGERS PRÉSENTÉS PAR LES MATIÈRES DANGEREUSES

- Les dangers et les moyens de précaution en cas d'accident/incident
- L'identification utilisateur avec la réglementation CLP
- L'identification transport et les différentes classes de matières
- Les différentes réglementations Transport de Marchandises Dangereuses (TMD)

L'APPLICATION DES DIFFERENTES REGLEMENTATIONS

- Les textes applicables (ADR / IMDG / IATA)
- Les principaux intervenants et leurs responsabilités
- La formation du personnel
- Le conseiller sécurité
- Le plan de sûreté et les matières à haut risque

L'IDENTIFICATION DES DANGERS

- La notion de groupe d'emballage
- Les critères de classification des matières
- Les mélanges de matières
- Le classement des déchets

LE CONDITIONNEMENT DES COLIS EN ADR ET LA DOCUMENTATION

- Les emballages, GRV et grands emballages (colis)
- Marquage d'homologation des colis
- L'emballage en commun
- Marquage et étiquetage des colis
- La documentation
- Exemption du 1.1.3.6
- Exemptions des Quantités Exceptées et Quantités Limitées

LE CONDITIONNEMENT DES COLIS EN IMDG ET LA DOCUMENTATION*

- L'emballage en commun
- Marquage et étiquetage des colis
- La déclaration de marchandises dangereuses
- Le certificat d'empotage
- Exemptions des Quantités Exceptées et Quantités Limitées

LE CONDITIONNEMENT DES COLIS EN IATA ET LA DOCUMENTATION

- Les divergences d'état et d'exploitant
- L'emballage en commun
- Marquage et étiquetage des colis
- La déclaration de marchandises dangereuses
- Exemptions des Quantités Exceptées et Quantités Limitées

REGLES DE SEPARATION DE MATIERES

Les incompatibilités dans un colis, entre les colis et entre les conteneurs

CHARGEMENT, DECHARGEMENT, ARRIMAGE ET EXPEDITION DES VEHICULES

- Calage et arrimage
- Conditions de chargement et déchargement
- Signalisation et placardage

TRANSPORT D'APPROCHE

- Cas des transports d'approches

**Mise en application par des exercices*

Validation des connaissances : Examen validant la bonne compréhension de la réglementation IATA (une confirmation de réussite à l'épreuve est nécessaire)

Moyens pédagogiques : Moyens techniques audiovisuels - Pédagogie active, alternant des apports d'informations, des exercices et des études de cas, un examen destiné à vérifier la compréhension de la réglementation IATA. Un support pédagogique est remis aux stagiaires.